

Paris, le 5 janvier 2021  
Communiqué de presse

## Les Départements veulent jouer un rôle majeur dans la campagne vaccinale

En amont de la campagne de vaccination contre le coronavirus, l'Assemblée des Départements de France avait fait part au ministre des Solidarité et de la Santé de la mobilisation des Départements, aux côtés de l'État.

En effet, les actions de proximité et de coordination jouées au quotidien par les élus départementaux ne sont plus à prouver : connaissance des publics vulnérables, disponibilité de leurs agents territoriaux, réactivité et agilité.

Le vaccin constitue aujourd'hui un très grand espoir dans la lutte contre la COVID-19. La campagne vaccinale, qui cible d'abord nos aînés vivant en établissement, ne peut donc souffrir d'imprécisions logistiques ou de lenteurs administratives, ce que ressent aujourd'hui l'opinion publique.

Pour que cette opération soit rapide et efficace, il faut conjuguer rigueur et organisation.

Si les Départements estiment, évidemment positif, le renforcement de la coordination avec les Préfets et les agences régionales de santé, ils proposent également leur assistance et leurs moyens pour faciliter et accélérer la vaccination sur l'ensemble du territoire national :

- Intervention de leurs médecins territoriaux et de leurs personnels médico-sociaux dans le processus vaccinal ;
- Soutien logistique avec l'implication des services départementaux de secours et d'incendie et des équipes des routes ;
- Appui logistique au transport du vaccin, sous le contrôle sanitaire des laboratoires hospitaliers avec l'aide technique des laboratoires départementaux d'analyse ;
- Soutien à la mise en place de centres de vaccination dans les communes, dans les Ehpad privés et dans les établissements prenant en charge des personnes en situation de handicap ;
- Mise à disposition d'espaces publics pour la réalisation des opérations de vaccination grand public.

Les Départements sont mobilisés dans la lutte contre le coronavirus. Ils ont plus que jamais un rôle important à jouer dans cette opération vaccinale, grâce à leur proximité et à leur connaissance fine des publics les plus fragiles.

L'oublier serait une faute.

**A PROPOS DE L'ADF :**

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 102 collectivités adhérentes, dont 95 Départements et 8 collectivités territoriales à compétences départementales.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.

**Contacts presse – agence Epoka**

Mélissa Rodanet – [mrodanet@epoka.fr](mailto:mrodanet@epoka.fr) – 01 45 49 33 11

Boris Cavaglione – [bcavaglione@epoka.fr](mailto:bcavaglione@epoka.fr) – 06 84 84 37 53